

## Présentation

**Discipline rare** : Non

---

## Description et objectifs

Le cours de droit du contentieux appliqué permet de mettre les étudiants en situation. Il permet d'étudier des cas réels, le plus souvent issus de l'activité d'Avocat de l'enseignant. Les étudiants apprennent à manipuler les outils (code de l'urbanisme, banque de données de jurisprudence) et à formaliser des actes (consultation, recours devant les Tribunaux).

---

## Syllabus

Voir cours de droit de l'urbanisme I et II

## Infos pratiques

---

### Contacts

Responsable pédagogique

Loic PRIEUR

✉ [Loic.Prieur@sorbonne-universite.fr](mailto:Loic.Prieur@sorbonne-universite.fr)